



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée

Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – drh@ch-mazurelle.fr

Psychologue Pôle Vendée Terre

CMP CATTP HDJ les P'tits K You Montaigu – CDD 100%

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT. Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées.

Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique et de Temps de Groupe (CATTG), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, l'EPSM de Vendée lutte contre toutes les formes de discrimination et favorise l'égalité d'accès des candidats en élargissant la diffusion des offres d'emploi, vise à diversifier ses candidatures et à reconnaître toutes les compétences.

Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/>

Identification du poste

Famille	Social, éducatif, psychologique et culturel
Sous-famille	Psychologie
Métier	Psychologue
Grade	Psychologue hospitalier
UF	CMP/CATTP/HJ « Les P'tits K You »
Service	Pôle Vendée Terre
Présentation du service et de l'équipe	Le Pôle Secteur Vendée Terre de Pédopsychiatrie propose des soins auprès des enfants et de leurs familles. Il dispose de plusieurs hôpitaux de jours et CMP/CATTP répartis sur le secteur géographique de la partie Est de la Vendée. Il participe aussi à trois unités intersectorielles, couvrant les besoins des enfants du territoire vendéen : - une unité de périnatalité - un Centre d'Etude et de Soins des Troubles de l'intelligence. Les patients ont aussi accès aux dispositifs de soins intersectoriels portés par d'autres pôles de l'hôpital : - Unité de Diagnostic et d'intervention pour l'Autisme - Accueil Familial Thérapeutique - Centre d'Accueil de Crise et unité d'hospitalisation de courte durée - une équipe mobile de pédopsychiatrie pour soutien aux professionnels accueillant des enfants placés par l'ASE, Les enfants accueillis sont en souffrance psychique. Les soins individuels ou de groupe, visent à restaurer l'intégrité psychique et à permettre l'autonomisation, la socialisation et l'épanouissement de l'enfant. Les équipes intervenant sont pluri-professionnelles (infirmiers, éducateurs, cadres, secrétaires, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, assistante de service social, agents des services hospitaliers, ...) et médicales (pédopsychiatres). Le pôle travaille très en lien avec de multiples partenaires intra établissement (Pédopsychiatrie, Mosaïque, Permanence de soins, Fédération des urgences...) et hors établissement (la pédiatrie, la protection de l'enfance, le médicosocial, l'éducation nationale...)

Missions du poste

Missions générales	Le psychologue en CMP/CATTP/HJ enfant : <u>Participe aux soins à destination des enfants :</u> - Recueille les éléments des entretiens d'accueil et d'exploration menés par les soignants auprès des enfants et leurs parents - Accompagne l'enfant et ses parents pour le processus d'entrée en hôpital de jour • Reçoit l'enfant et sa famille, puis l'enfant seul à plusieurs reprises afin d'affiner la clinique et ajuster les soins (type de médiation). • Après échanges en réunion de synthèse pluridisciplinaire, reçoit la famille et l'enfant afin d'explicitier davantage le projet de soins définitif – puis rencontre du soignant référent avec le consentement des parents et de l'enfant pour les soins proposés. - Conduit des psychothérapies ou des entretiens cliniques, individuels ou groupaux, à médiation ou par la parole - Elabore un lien avec les parents des enfants qu'il reçoit, en garantissant un cadre sécurisé pour l'enfant et pour eux, en travaillant l'alliance avec les parents et en partageant régulièrement avec les parents et l'enfant les évolutions cliniques, tout en respectant le secret professionnel, dont les limites sont expliquées en amont aux parents comme à l'enfant - Participe aux groupes thérapeutiques et aux reprises cliniques des groupes - Réalise des bilans dans son domaine de compétences et développe ses connaissances et compétences par la formation continue (psycho-affectif, cognitif etc). En rédige les conclusions et les présente à l'enfant et aux parents, les retranscrit dans un document communicable aux parents et aux professionnels de santé associés à la prise en soins, si les parents le souhaitent. - Soutient les parents dans leur lien avec l'enfant - Elabore avec l'équipe un projet de soins adapté aux besoins de l'enfant et aux possibilités de la famille, contribue à la réflexion clinique de l'équipe concernant les prises en charge • Elabore et rédige les bilans cliniques semestriels des enfants hospitalisés de jour (janvier et juin) en équipe pluridisciplinaire - Renseigne le dossier patient informatisé en y notant régulièrement des observations sur l'évolution clinique et en y traçant les échanges faits avec les parents ou partenaires (toujours avec l'accord des parents) ; note les diagnostics non médicaux qu'il a à sa connaissance (facteurs de vulnérabilité de l'enfant, catégorie Z de la CIM 10) en tant que diagnostics associés <u>Prend part aux réflexions et au portage institutionnels :</u> - Veille à informer l'équipe de soins de ses présences et absences, et à organiser ses absences programmées en lien avec les autres psychologues ou médecins de l'unité - Partage ses connaissances et compétences en réunion clinique et durant des temps de formation pour l'équipe, en lien avec les dynamiques et cliniques des patients accueillis - Participe aux temps de réflexion institutionnelle et de formations théoriques du Pôle - S'engage dans un trinôme de référents cliniques et institutionnels (psychologue(s) de l'unité, cadre de proximité, médecin), et dans les réunions régulières pour son articulation. Dans ce cadre, les psychologues sont : • Garants du rythme et de la dynamique des réunions cliniques : s'y positionnent en tant que tiers, remobilisent les questionnements et orientations cliniques, les enjeux transférentiels et contre-transférentiels, les dynamiques d'équipe au sujet d'un patient. Questionnent avec l'équipe les orientations de soin. • Sont, aux côtés du cadre de santé, à l'écoute des enjeux relationnels au sein de l'équipe, peuvent les mobiliser ensemble ou solliciter de l'aide. • Soutiennent les professionnels de l'unité qui sont amenés à la représenter lors de temps avec les partenaires du réseau, en travaillant en amont leur positionnement et leur légitimité ; ou représentent eux-mêmes l'unité lors de ces rencontres. • Repèrent, en lien avec le cadre de santé, les organisations à modifier au service de l'efficacité du travail de chacun et de notre mission de service public ; et proposent, encadrent, relaient et synthétisent les perspectives à ce sujet. • Relaient, aux côtés du cadre de santé, les éléments du projet de pôle et de la vie institutionnelle du pôle afin de mobiliser le projet d'unité dans le même sens. • Travaillent en lien avec l'équipe d'encadrement du pôle, cette articulation est garante de leur légitimité dans ces tâches institutionnelles au service de la clinique.
--------------------	--

	Le(s) psychologue(s) et le cadre de proximité se rencontrent toutes les deux semaines pour articuler leurs réflexions et leurs actions. Une fois par mois (ou, a minima régulièrement lorsque cela n'est pas possible), cette réunion a lieu avec la participation du médecin référent de l'unité (et à défaut la Cheffe de pôle). Pour toutes ces missions, il se réfère au Code de Déontologie des Psychologues et à l'annexe XXXII du Code de Santé Publique régissant le fonctionnement des CMPP. Il est soumis aux règles du secret médical.
--	--

Contenu du poste et activités

Contenu du poste et activités	▶ Pratique des entretiens cliniques ▶ Anime des groupes thérapeutiques ▶ Anime/participe à des temps de reprises cliniques et des temps de réflexion institutionnelle ▶ Contribue aux réflexions cliniques et à la mise en œuvre des projets individualisés ▶ Propose des éclairages / une expertise à l'équipe pluridisciplinaire et aux familles/aidants dans la compréhension des troubles cognitifs ▶ Contribue aux réflexions institutionnelles et à la mise en œuvre des projets du pôle ▶ Rédige des écrits professionnels
--------------------------------------	---

Qualifications et diplômes

Diplômes	MASTER 2 de psychopathologie et psychologie clinique ou DESS Diplôme de l'Ecole des Psychologues Praticiens Formation complémentaire en psychanalyse, systémique, cognitivo-comportementale ou psychotraumatisme appréciée
Qualifications	Formation aux tests projectifs et/ou cognitifs

Connaissances, expériences et qualités requises

Connaissances requises	Expérience et pratique des psychothérapies de l'enfant
Expériences requises	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
Savoir-faire requis	Expérience en santé mentale et / ou auprès d'enfants Le psychologue est maître des outils qu'il utilise dans les séances : ▶ Entretien clinique enfant ▶ Bilan psychologique ▶ Psychothérapies d'enfants ▶ Technique de médiation par le jeu, le dessin ou autres Par ailleurs : ▶ Il collabore en interne avec les différents professionnels du CMP ▶ Il participe aux réunions d'équipe et aux synthèses ▶ Il peut proposer d'autres interventions en complémentarité à son action thérapeutique ▶ Il rédige, argumente et transmet les écrits de bilan et de suivi ▶ Il maîtrise les outils informatiques nécessaires à l'activité de l'établissement ▶ Il participe à des actions de prévention ou de communication avec d'autres acteurs du champ sanitaire et social ▶ Il participe aux réflexions institutionnelles du pôle
Savoir-être requis	▶ Confidentialité ▶ Neutralité bienveillante ▶ Adaptabilité ▶ Probité, responsabilité ▶ Esprit d'analyse et de synthèse ▶ Esprit d'équipe, partage et élaboration

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation	CMP/CATTP/HJ « Les p'tits K You » à Montaigu
Organisation du travail	100%
Horaires de travail	Du lundi au vendredi horaire de journée : journées à discuter (proposition : lundi, mardi, vendredi 1s/2)
Type de repos	Repos fixe
Contraintes du poste	Déplacements professionnels ponctuels
Risques spécifiques du poste	RPS / charge mentale
Moyens particuliers mis à disposition	
Niveau de responsabilité	Lié à l'activité

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	Liens hiérarchiques : Directeur de l'établissement
Relations fonctionnelles spécifiques	Liens fonctionnels : ► Médecin chef de pôle ► Médecin du CMP ► Cadre supérieur de santé ► Cadres de santé ► Soignants

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	
Procédures et outils d'intégration	

Date	Version	Validation	
Le 05/8/2026	V1	Dr Laelia COMES cheffe de pôle	Maylis RIVAL Direction des Ressources Humaines